



PAPI

omme 2
2015-2020

structure porteuse



ameva



Commission inondation

Bassin

Artois-Picardie



Contexte

*Février-mai 2001 :
inondations dans le bassin versant
de la Somme (Q120 de la Somme à
Abbeville)*

130 communes touchées

+

3 400 habitations inondées

+

1 100 personnes évacuées

+

200 entreprises sinistrées

+

450 exploitations agricoles

+

De 20 à 200 pompiers/jour

+

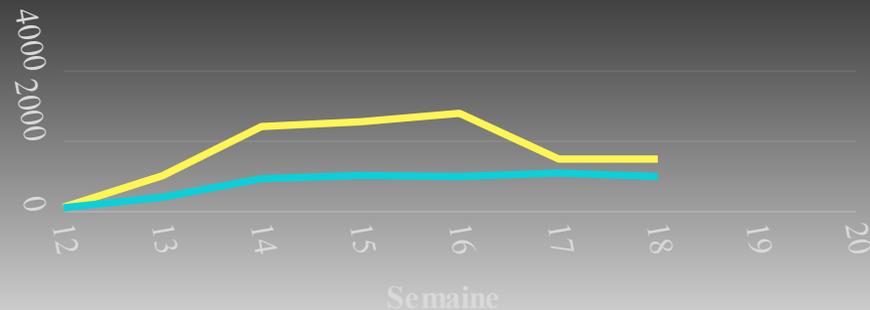
15 000 militaires (homme/jour cumulé)

+

700 000 sacs de sable

**150 000 000 € de
dommages**

Les inondations de la Somme en 2001



— Habitations inondées — Personnes évacuées



2001 à 2006 :

Le Programme « Vallée et Baie de Somme »

25 millions d'euros

Programme de reconstruction

**Opération de réduction de l'aléa
pour un montant de 25 millions
d'euros :**

- ⇒ **Réfection d'ouvrages (barrages)**
- ⇒ **Confortement de berges**
- ⇒ **Reconstruction d'ouvrages de franchissement routier**



2001 à 2006 :

Le Programme « Vallée et Baie de Somme »

25 millions d'euros

Programme de reconstruction

Opération de réduction de l'aléa pour un montant de 25 millions d'euros :

- ⇒ Réfection d'ouvrages (barrages)
- ⇒ Confortement de berges
- ⇒ Reconstruction d'ouvrages de franchissement routier

2003-2006:

PAPI du bassin versant de la Somme

2,8 millions d'euros

- ⇒ Conscience et mémoire du risque
- ⇒ Sensibilisation du public
- ⇒ Plan communal de sauvegarde
- ⇒ Connaissance du risque (modélisation hydraulique)



2001 à 2006 :

Le Programme « Vallée et Baie de Somme »

25 millions d'euros

Programme de reconstruction

Opération de réduction de l'aléa pour un montant de 25 millions d'euros :

- ⇒ Réfection d'ouvrages (barrages)
- ⇒ Confortement de berges
- ⇒ Reconstruction d'ouvrages de franchissement routier

2003-2006:

PAPI du bassin versant de la Somme

2,8 millions d'euros

- ⇒ Conscience et mémoire du risque
- ⇒ Sensibilisation du public
- ⇒ Plan communal de sauvegarde
- ⇒ Connaissance du risque (modélisation hydraulique)

2007-2014

Plan Somme

30 millions d'euros (dont 12,8 pour les inondations)

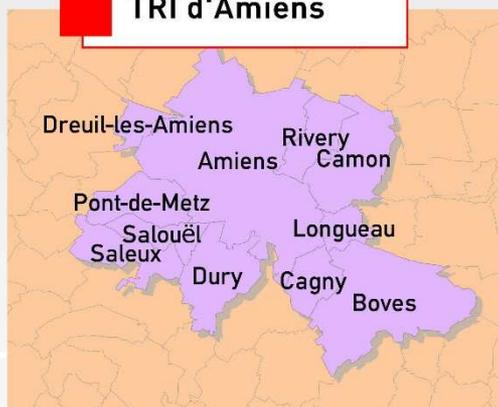
- ⇒ Gestion intégrée du risque inondation (prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques)
- ⇒ 80 opérations visant à mieux prévenir le risque inondation et tendre vers l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau

Les Territoires à Risque Important d'inondation du bassin versant de la Somme en 2012

TRI d'Abbeville

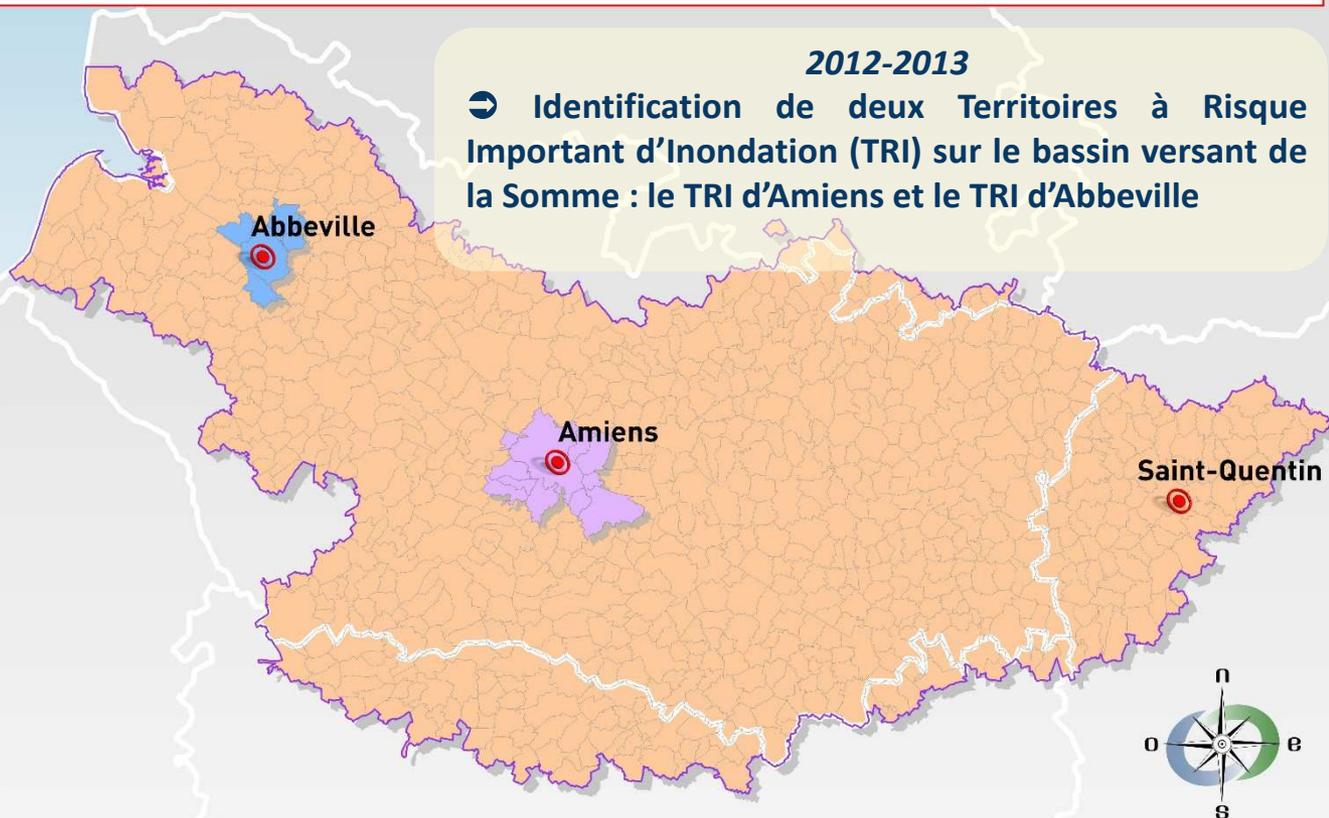


TRI d'Amiens



2012-2013

➔ Identification de deux Territoires à Risque Important d'Inondation (TRI) sur le bassin versant de la Somme : le TRI d'Amiens et le TRI d'Abbeville



Légende

- Limite EPTB Somme
- Limites communales
- Ville
- TRI Amiens
- Manche
- TRI Abbeville



Vers un nouveau Programme d'Actions

Poursuivre les actions de prévention et de protection contre les inondations

Développer des opérations de réduction de la vulnérabilité sur les TRI

Finaliser le programme d'aménagement global des inondations de la Somme en confortant la stratégie initiale de ralentissement dynamique et de protection des zones impactées

Promouvoir une gestion globale et intégrée du

Présentation du territoire : un territoire d'action cohérent

- 663 829 habitants
- Forte dominante rurale
- Vallée densément peuplée

Périmètre du Programme d'Action de Prévention des Inondations de la Somme

Marquenterre

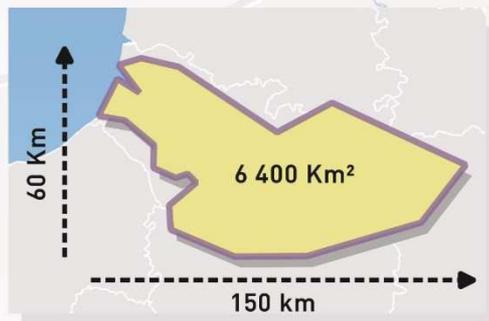
Littoral : Baie de Somme

Tête de bassin

Bas-champs de Cayeux

Le fleuve Somme : 245 km
1 000 km de cours d'eau
50aine de km de littoral

Caractéristiques



Situation du bassin versant de la Somme



Légende

- Périmètre PAPI Somme
- TRI Abbeville
- TRI Amiens
- Ville
- - - Limites du bassin versant de la Somme



Gouvernance ~ Structure porteuse : le syndicat mixte AMEVA / EPTB Somme

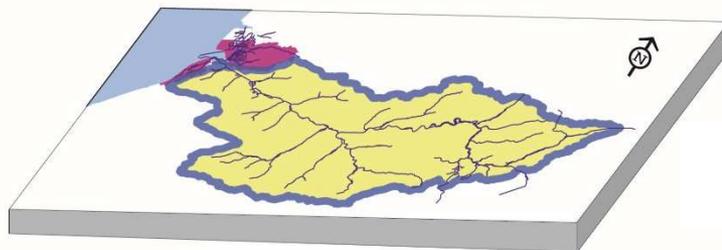
CARTE D'IDENTITE

- Création en 2002
- Syndicat mixte ouvert
- Reconnu EPTB en 2013

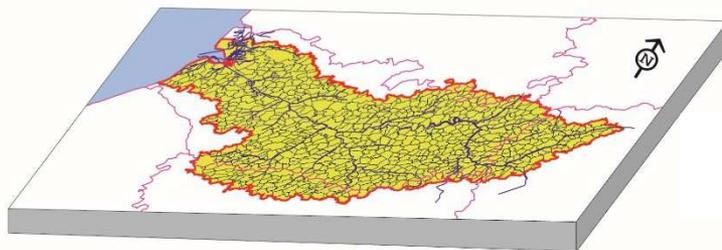
MEMBRES

- 3 départements
- 34 EPCI
- 13 associations syndicales
- 41 communes

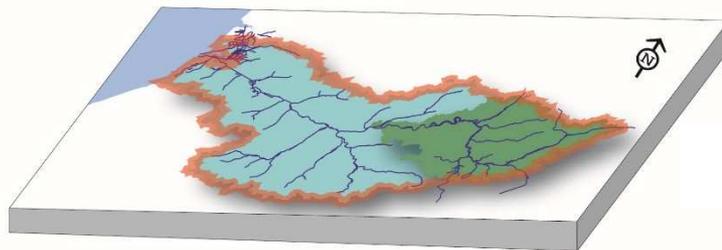
Un même périmètre d'actions pour le PAPI et la SLGRI, qui comprend les TRI d'Abbeville et d'Amiens



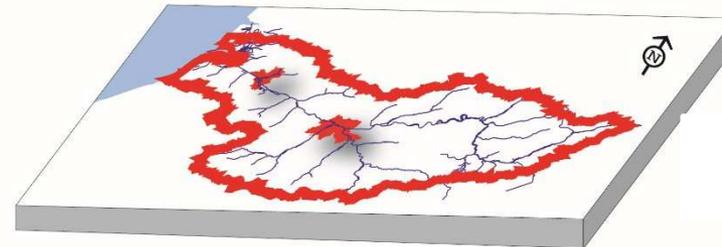
Un bassin hydrographique incluant les Bas-Champs de Cayeux et du Marquenterre



Un périmètre qui correspond au champ de compétence et d'actions de l'EPTB Somme



Un périmètre qui englobe les deux SAGE du territoire



Gouvernance ~ Structure porteuse : le syndicat mixte AMEVA / EPTB Somme

“L’AMEVA réalise les études et apporte une assistance technique, juridique et administrative aux collectivités compétentes dans les domaines relatifs à la prévention des inondations, à la restauration et à l’entretien des cours d’eau et des zones humides, à l’organisation et la gestion des services d’eau potable et d’assainissement.”

Pôle
Gestion des milieux
aquatiques

Etudes et programmation

MATAER Mission d’Assistance Technique
Rivières

Natura 2000 – Zones Humides

Pôle Prévention des
inondations

PAPI - SLGRI

Pôle
Eau potable et
Assainissement

SATESE Service d’Assistance Technique
aux Exploitants de Stations d’Epuración

SATANC Service d’Assistance Technique
Assainissement Non Collectif

SATEP Service d’Assistance Technique
Eau Potable

AMO Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

Pôle SAGE
Schéma
d’Aménagement et de
Gestion des Eaux

SAGE Haute Somme

SAGE Somme Aval et Cours d’eau côtiers

Gouvernance ~ Structure porteuse : l'AMEVA, une structure porteuse dans le domaine de la gestion des risques d'inondation



Gouvernance : les partenaires du PAPI Somme 2

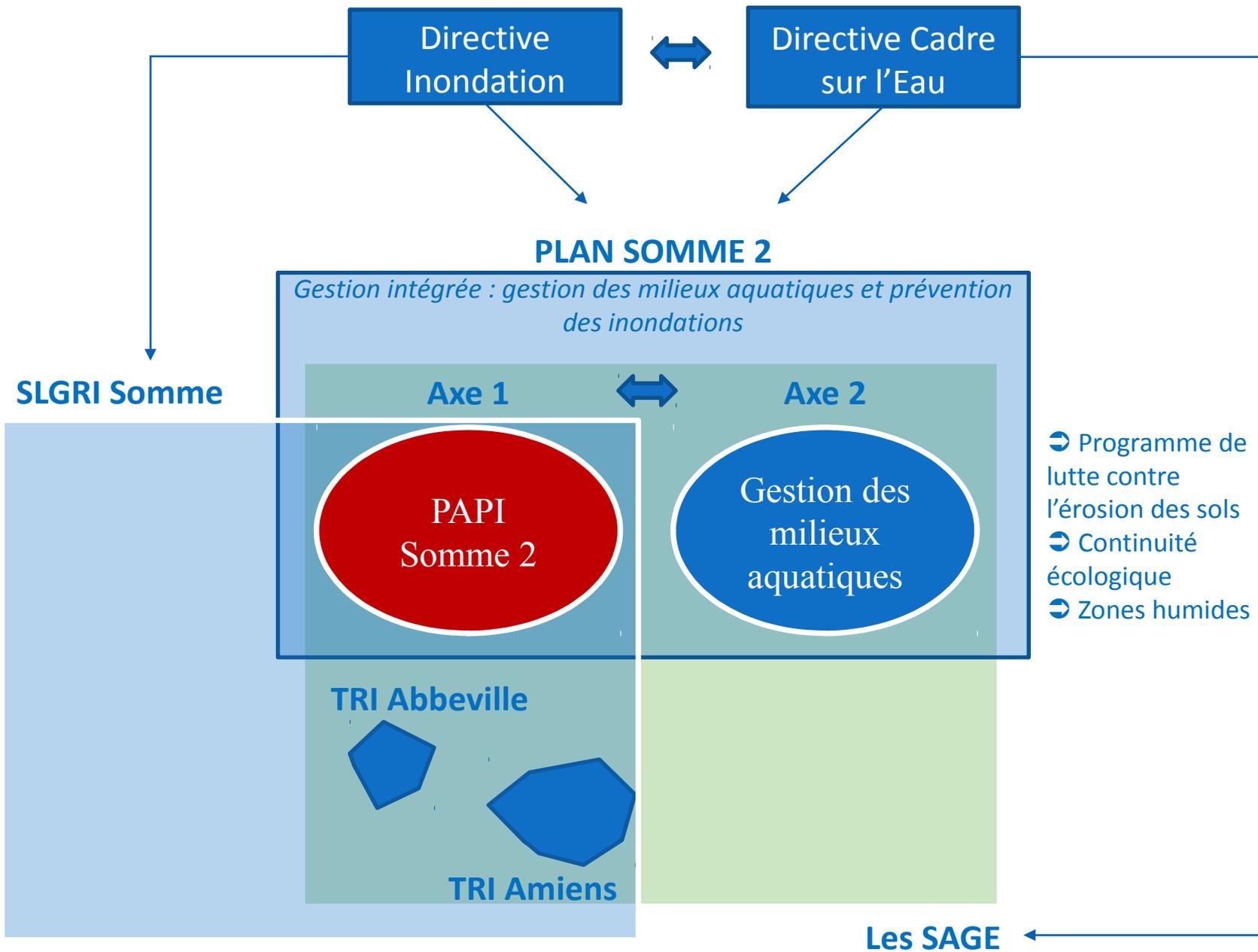
Nos partenaires

Union Européenne (FEDER)
Etat
Conseil Régional de Picardie
Conseil Départemental de la Somme
Agence de l'Eau Artois-Picardie

Les acteurs du PAPI

Préfecture de la Somme (sécurité civile)
DDTM 80
Communes et EPCI
Syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées
Structures porteuses de SCoT (ADUGA
-Agence d'Urbanisme du Grand Amiénois)
AVIA (Association Vigilance Inondation
Abbeville)
Gestionnaires de réseaux
SPC Artois-Picardie
BRGM
AMF Somme
IFFO-RME
Université de Picardie
Chambres consulaires (CCI...)
etc.

Gouvernance : Un PAPI au cœur de l'action



Les aléas inondation et antécédents sur le bassin versant de la Somme

Aléas pris en compte dans le PAPI Somme 2

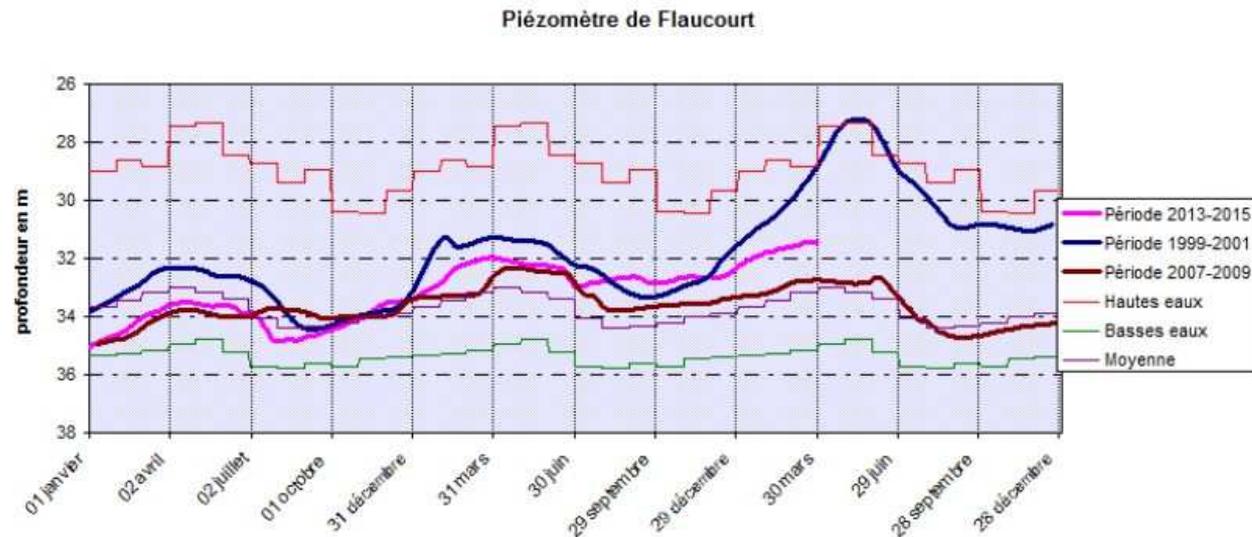


Les enjeux

Dénomination	PPRi Vallée de Somme	TRI Amiens	TRI Abbeville
Population en zone inondable	80 000	6 296	5 928
Bâti		13 845	1 589
Equipements sensibles	80	35	13
Réseau ferroviaire	156 km	2 260 m	Voie ferrée en rive gauche de la Somme + Gare
Routier		3 600 m	8 050 m



Améliorer la connaissance de l'aléa inondation et sa prévision sur le bassin versant



ACTIONS

- 1.1 Amélioration de la connaissance de l'aléa inondation (modélisation complémentaire)
- 2.1 Renforcement du dispositif de prévision des crues (stations hydrométriques et étude du comportement de la zone insaturée de la nappe phréatique sur la genèse des crues)

Stratégie et programme d'actions : Objectif n°2

Améliorer la résilience des enjeux exposés en réduisant leur vulnérabilité et en aménageant le territoire de façon à ne pas aggraver le risque



ACTIONS

- 4.1 Révision du PPRi de la Vallée de la Somme
- 4.2 Accompagnement des communes pour la prise en compte de la gestion du risque inondation dans les documents d'urbanisme
- 4.3 Prise en compte des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme
- 5.1 Etude de la vulnérabilité des enjeux au risque inondation
- 5.2 Réalisation de diagnostic de vulnérabilité de l'habitat et des entreprises
- 5.3 Réalisation de diagnostic de vulnérabilité des bâtiments publics et des équipements sensibles à la gestion de crise

Stratégie et programme d'actions : Objectif n°3

Améliorer la préparation à la gestion de crise des acteurs du territoire



Dispositif ORSEC



Plan Particulier de Mise en Sécurité



Plan Communal de Sauvegarde



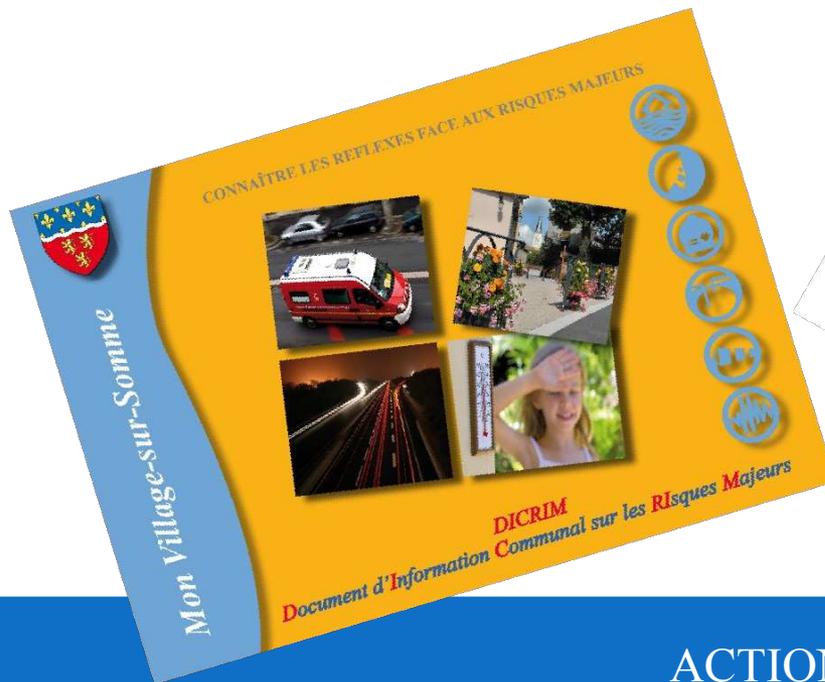
Plan de Continuité d'Activité

ACTIONS

- 3.1 Réalisation du dispositif ORSEC « débordement des cours d'eau » du département de la Somme
- 3.2 Appui aux communes pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde
- 3.3 Appui à la réalisation des PPMS et PCA dans les bâtiments publics et équipements sensibles
- 7.3 Optimisation de la gestion des ouvrages hydrauliques structurels en situation de crise

Stratégie et programme d'actions : Objectif n°4

Entretenir la mémoire des inondations de 2001 et améliorer la conscience du risque auprès du plus grand nombre



ACTIONS

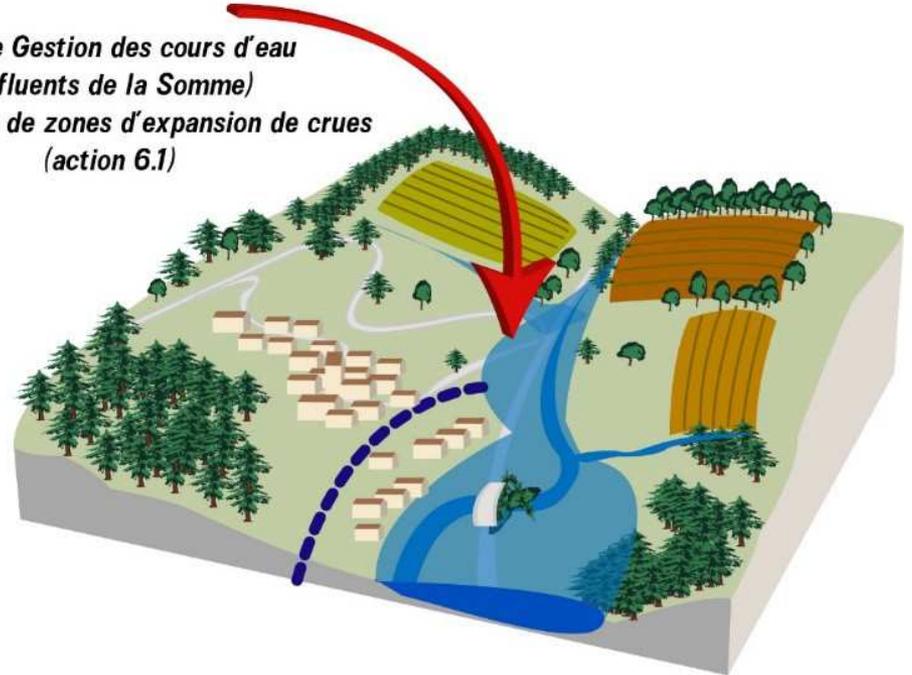
- 1.2 Matérialisation et mise en valeur de repères de crue
- 1.3 Appui aux communes pour la réalisation de leur DICRIM
- 1.4 Développement d'outils de communication pour le public scolaire
- 1.5 Révision des outils d'information sur le risque d'inondation
- 1.6 Organisation d'événements autour du risque d'inondation
- 1.7 Actions de communication sur la réduction de la vulnérabilité
- 1.8 Communication autour du PAPI SOMME II

Stratégie et programme d'actions : Objectif n°5

Poursuivre le programme d'aménagement global de prévention des inondations de la vallée de la Somme et proposer des mesures de ralentissement dynamique dans un objectif de gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques

RALENTISSEMENT DES ÉCOULEMENTS

*Plan de Gestion des cours d'eau
(affluents de la Somme)
Restauration de zones d'expansion de crues
(action 6.1)*



ACTIONS

- 6.1 Travaux de ralentissement dynamique (ZEC)
- 6.2 Etudes complémentaires à l'aménagement d'un déversoir dans le secteur de Corbie-Fouilloy
- 7.1 Réaménagement du barrage inférieur de Daours
- 7.2 Etudes complémentaires sur le secteur de Picquigny

Éléments budgétaires

Axe	Dénomination	Montant	Part
0	Animation du PAPI	240 000	6,4 %
1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	605 000	16,0 %
2	Surveillance, prévision des crues et des inondations	100 000	2,7 %
3	Alerte et gestion de crise	15 000	0,4 %
4	Prise en compte du risque dans l'urbanisme	760 000	20,2 %
5	Réduction de la vulnérabilité	550 000	14,6 %
6	Ralentissements des écoulements	600 000	15,9 %
7	Gestion des ouvrages de protection hydrauliques	900 000	23,9 %
	TOTAL	3 770 000	100 %

Éléments budgétaires

Etat	FEDER	Agence de l'Eau Artois-Picardie	CR Picardie	CD Somme	MO	TOTAL
957 800	400 000	548 000	522 500	290 500	1 051 200	3 770 000

